



Légende du plan d'aménagement particulier "quartier existant"

Délimitation du PAP et des zones du PAG

- délimitation du PAP
- - - délimitation des différentes zones du PAG
- délimitation de la densité dans les différentes zones

Nombre de niveaux et de logements par immeuble

- I, II, III, ... nombre de niveaux pleins
- L1, L4, L6, ... nombre de logements

Servitudes

- Ⓞ(EC) servitude de type urbanistique - type "environnement construit"

Éléments à sauvegarder

- construction à conserver (à titre indicatif)
- ▨ gabarit d'une construction existante à préserver (à titre indicatif)
- alignement d'une construction existante à préserver (à titre indicatif)
- ▲ monument à conserver (à titre indicatif)
- ▤ Immeubles et objets classés monument national ou inscrits à l'inventaire supplémentaire (à titre indicatif)
- muret à conserver

Fond du plan

- parcellaire (PCN 2017)
- ▨ constructions existantes (PCN 2017)
- ▤ zone soumise à un PAP "nouveau quartier" (à titre indicatif)
- ▨ zone d'aménagement différé (à titre indicatif)
- - - sections cadastrales
- limite communale

VERSION JANVIER 2018 VOTÉE PAR LE CONSEIL COMMUNAL

INDICE	DATE	COMMENTAIRES
A	26.01.2018	MODIFICATIONS SELON RECLAMATIONS ET AVIS DE LA CE
B	04.05.2018	MODIFICATION SELON VOTE COMPLEMENTAIRE
C	25.09.2020	ADAPTATION SELON LA MODIFICATION "REMISEFELD" À IMBRINGEN - VOTÉE PAR LE CONSEIL COMMUNAL LE 25/09/2020 (REF. 27C/2020/2020, PAP CE. 1886/2021)

MAITRE DE L'OUVRAGE
Commune de Junglinster
 PROJET
Plan d'aménagement particulier "quartier existant"
 PLAN
 Localité de Imbringen
 BUREAU D'ÉTUDES
zImplan s.à r.l.
 Urbanisme & Aménagement du Territoire
 83, Parc d'Activités Capellen
 L-8308 Capellen
 Tel: +352 26 45 2 85 6
 info@zimplan.lu
 www.zimplan.lu

DESSINÉ PAR	VKS	FORMAT DIN-A2 (420 x 594 mm)
VÉRIFIÉ PAR	CRH	ÉCHELLE 1/2.500
DATE	03.01.2018	0 50 100 m
FICHER	Z:\Junglinster\02_PAG_2011\20140532-ZP_JUNG_PAP-GE1D_Plans	
PLAN N°	20140532-ZP_JUNG_PAP_GE_10_Imbringen_c	
FOND DE PLAN	© ORIGINE CADASTRE - DROITS RÉSERVÉS À L'ÉTAT DU GRAND DUCHÉ DE LUXEMBOURG COPIE ET REPRODUCTION INTERDITES	